

Réunion du : 28 Aout 2026 à Varennes-Vauzelles.

Procès-verbal N° 2

Présidence : Mme OSBERY Sylvie

Présents : Mmes VALLET (visio), TENAILLE, MM. ARCHAMBAULT, RAFFARD, RIVIERE, TREPKA

Secrétaire de séance : Mme Cécile TOURNOIS

1 – POSITIONNEMENT DES GROUPES SAISON 2026-2027

1.1. Foot à 11.

Après clôture des engagements pour les catégories U15 et U18, la commission entérine les organisations de la 1^{ère} phase comme suit :

Catégorie U18

- 18 équipes engagées
- 2 poules de brassage de 10 équipes dont un exempt
- Matchs simples (9 dates)
- Phase « Automne » 12-19-26 sep. / 03-10-31 oct. / 7-21 nov. / 12 déc.

Catégorie U18	
BRASSAGE Poule A	BRASSAGE Poule B
AS CLAMECY 1	US COULANGES 1
UCS COSNE 1	FC NEVERS BANLAY 1
CS CORBIGNY 1	US ST PIERRE 1
AS CHARRIN 1	E. GUERIGNY URZY / MONTIGNY 1
E. CHATILLON / CERCY / MOULINS 1	AFGP 58 2
E. LA MACHINE / ST BENIN 1	JS MARZY 1
FC CHATEAU CHINON ARLEUF 1	ASL ST PERE 1
FC DECIZE 2	ESN 58 1
US LA CHARITE 1	ASA VAUZELLES 2
Exempt	Exempt

Catégorie U15

- 17 équipes engagées
- 1 poule D1 de 6 équipes
- 2 poules D2 de brassage :
 - 1 poule de 5 équipes
 - 1 poule de 6 équipes
- Matchs aller/retour (10 dates)
- Phase « Automne » 12-19-26 sep. / 03-10-31 oct. / 7-14-28 nov. / 12 déc.

DIVISION 1
UCS COSNE 1
US COULANGES 1
FC DECIZE 1
AFGP 58 1
FC NEVERS BANLAY 1
ASA VAUZELLES 2

DIVISION 2 BRASSAGE Poule A	DIVISION 2 BRASSAGE Poule B
AS CLAMECY 1	CS CORBIGNY 1
E. LA MACHINE / ST BENIN 1	E. CERCY / CHATILLON / MOULINS 1
AS POUILLY 1	AFGP 58 2
E. ST PIERRE / FC DECIZE 2 / ESN 58 1	FC CHATEAU CHINON ARLEUF 1
ASL ST PERE 1	JS MARZY 1
<i>Exempt</i>	AS ST BENIN 1

1.2. Foot à 8.

Catégorie U13

- 31 équipes engagées
- 1 poule D1 de 9 équipes et 1 poule D2 de brassage de 22 équipes
- 1 journée dédiée à la D1 (J0) sera organisée le 12/09 de 13h30 à 17h (convocation à venir)
- Triangulaire (4 dates) : 19-26 sep. / 03-10 oct.

DIVISION 1
UCS COSNE 1
US COULANGES 1
FC DECIZE 1
AFGP 58 1
JS MARZY 1
FC NEVERS BANLAY 1
ESN 58 1
ASA VAUZELLES 1
RC NEVERS CHALLUY SERMOISE 1

DIVISION 2 BRASSAGE		
AS CHARRIN 1	AFGP 58 2	US ST PIERRE 1
AS CLAMECY 1	AFGP 58 3	FC DECIZE 2
UCS COSNE 2	FC MOUX 1	US LA CHARITE 1
US COULANGES 2	AS POUILLY 1	ASA VAUZELLES 2
CS CORBIGNY 1	AS ST BENIN 1	AS GUERIGNY URZY 1
CS CORBIGNY 2	AS ST ELOI 1	E. CERCY / MOULINS / CHATILLON 1
E. ST BENIN LA MACHINE 2	ASL ST PERE 1	
FC CHATEAU CHINON ARLEUF 1	ESN 58 2	

Le calendrier des triangulaires sera diffusé la semaine prochaine.

Le règlement annexe des compétitions U18, U15 et U13 sera expliqué lors des visioconférences organisées les lundi 31/08, mardi 01/09 et jeudi 03/09 et disponible sur le prochain PV.

2 – INFOS CLUBS

Réunion de rentrée des éducateurs

La commission rappelle que **la présence des clubs est indispensable** ; à défaut le club s'expose à une amende de 70€.

U18/U15/U13 :

- Lundi 31 août, mardi 1^{er} septembre et jeudi 3 septembre en visioconférence

U11 :

- Samedi 5 septembre 2026 à 09h30 au District

U9 :

- Samedi 12 septembre 2026 à 09h30 au District

U7 :

- Lundi 21 septembre 2026 à 18h30 au District
- Mardi 22 septembre 2026 à 18h30 à Decize

RAPPEL dates limites d'engagement :

- U11 : 4 septembre 2026
- U9, U7 : 11 septembre 2026
(uniquement via l'application FAL)

La Présidente,
Sylvie OSBERY



La Secrétaire de séance
Cécile TOURNOIS



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.